



Assemblée Générale statutaire

L'Assemblée Générale du Comité se tiendra le :

Samedi 18 septembre à 17h30
Siège de l'Association

L'Assemblée Générale est constituée des membres à jour de leur cotisation pour l'année 2021 au 19 août 2021 (date de la publication de la convocation sur le site du Comité) .

Ces derniers sont donc invités à y assister.

Faute de pouvoir être présent, tout membre peut remplir une procuration afin de laisser un autre membre voter à sa place (à retirer auprès de Christian Gavi ou Rachel Detry).

Ordre du jour : Rapport moral
 Rapport financier
 Préparation année 2022
 Questions diverses

Pour le Bureau,

Le président.